

DEMANDE DE FORMATION

à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR

Établissement Interlocuteur

Tel. Email

SALARIÉ

NOM Prénom

Tél. mobile Reconnaissance officielle d'un handicap

Statut : PEC-CAE " CDDI en SIAE " CDDU en AI " Adulte-Relais " Service Civique

Autre _____ Date fin de contrat : /___/___/___/ " Commune de résidence ò ò ò ..

FORMATION " Consultez les programmes et vérifiez les prérequis



- SST-SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL 2 jours
- HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANOEUVRE 2 jours
- GESTES ET POSTURES / MANUTENTION DE CHARGES demi-journée
- EPI-ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION ET D'ÉVACUATION 1 jour

Positionnement : Quelles sont vos motivations pour suivre cette formation ?

Prise en charge FLES pour les salariés en insertion des établissements adhérents
Prise en charge employeur pour les autres publics

A joindre : Questionnaire FSE

**Dates et lieu sont fixés dès qu'un groupe peut être constitué.
1 à 2 programmations par trimestre**

ENGAGEMENTS

Le salarié s'engage à suivre la formation et prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.

Signature du salarié

L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires de la formation et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.

L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature + Cachet de l'employeur

Date :

Pour tout renseignement Tel. 01.34.82.52.37
A transmettre au FLES par mail fles.contact@gmail.com



FORMATION SST

SAUVETEUR
SECOURISTE
DU TRAVAIL



OBJECTIFS

Donner au salarié les compétences à dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

COMPETENCES VISEES



- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

2 jours soit 12 heures minimum



INTERVENANTS

Formateur SST formé à la pédagogie et habilité par l'INRS
Sapeurs-Pompiers en activité



EVALUATION

L'évaluation de la formation se déroule en fin de formation selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes



PERSONNES CONCERNEES

L'ensemble des salariés d'une entreprise



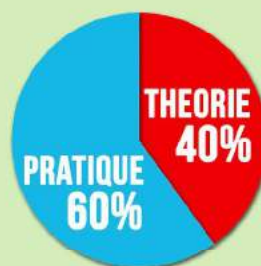
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Mannequin Défibrillateur
- Maquillage Accessoires divers



FORMATION SST

SAUVETEUR
SECOURISTE
DU TRAVAIL



ATTRIBUTION FINALE

Certificat de SST
Attestation de fin de
formation
Remise d'un livret SST
à chaque stagiaire



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur PSC1 et des stagiaires.
Présentation de la formation, des objectifs et des compétences.

LE SST ET LA SANTE AU TRAVAIL

- Le rôle du SST
- Les indicateurs de santé
- Le cadre juridique

LA PROTECTION

- Savoir se protéger face à une situation dangereuse
- Les dégagements d'urgence
- L'alerte aux populations

LA PREVENTION

- Repérer les situations dangereuses
- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Les mesures de prévention et de protection

L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Identifier les signes d'une détresse vitale

L'ALERTE

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

LES PERSONNES DESIGNÉES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE

- Identifier les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- Savoir décrire une situation dangereuse

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

SECOURIR

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

*Chacun des modules suivants fait l'objet
d'exercices pratiques et de mises en situation*

- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond et ne respire pas

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :
7 Heures tous les 2 ans

FORMATION EPI

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



OBJECTIFS

Permettre au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.

COMPETENCES VISEES



- Identifier les notions de naissance et de propagation d'un incendie
- Utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation
- Au quotidien d'avoir un comportement préventif face au risque incendie.



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 12 personnes



DUREE

4 heures



PERSONNES CONCERNEES

L'ensemble des salariés d'une entreprise conformément au Code du travail



INTERVENANTS

Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Mises en situation pratique



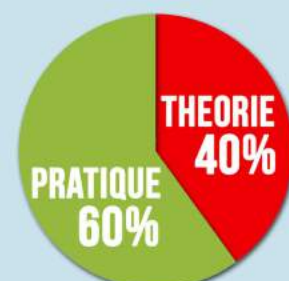
EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM
La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Foyer réel (écologique)
- Extincteurs



FORMATION EPI

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires. Présentation du formateur incendie et des stagiaires. Présentation de la formation, des objectifs et des compétences.

STATISTIQUES DES INCENDIES

- Evolution du nombre d'incendie
- Dénombrement des principaux lieux d'incendies
- Les incendies sur le lieu de travail
- Les incendies domestiques (Information)
- Les conséquences Humaines, Sociales, Financières, Juridiques, Environnementales

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- Code du travail (Moyens d'extinction, Exercices, Evacuation)
- Code pénal

LA THEORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs

- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SECURITE, DES PROCEDURES INTERNES ET DES RISQUES SPECIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALARME ET D'EVACUATION

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

LA PREVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

CONDUITE A TENIR PARTICULIERE

- Les dégagements d'urgence
- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

VISITE DE L'ETABLISSEMENT :

- Identifier les principaux risques de l'établissement
- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique...)

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX REELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur
- Eau Pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO2 à pression permanente

Option Établissement de type UJ :

Le contenu de la formation est adapté spécifiquement aux problématiques des établissements de types U & J. Sont également ajoutés au programme théorique développé ci-dessus :

- Le contexte réglementaire et organisationnel des établissements de type U & J
- Les feux d'auxiliaires de cuisson en cuisine (classe F) et les couvertures anti-feu
- Les différentes techniques de mise en sécurité des patients

FORMATION EE

EQUIPIER D'EVACUATION



OBJECTIFS

Permettre au personnel formé chargé de l'évacuation, d'organiser et de gérer une évacuation efficace de l'établissement.

COMPETENCES VISEES



- Mettre en œuvre et de diriger efficacement une évacuation de l'établissement en toute sécurité selon les consignes
- Interagir avec les différents acteurs de l'évacuation



PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 12 personnes



DUREE

4 heures



PERSONNES CONCERNEES

Futurs guides, serre-files et responsables chargés de l'évacuation



INTERVENANTS

Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Visite de l'établissement par le formateur



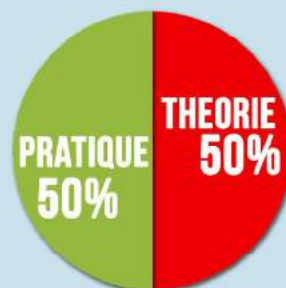
EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM
La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Matériel pédagogique (BAES, DM...)



FORMATION EE

EQUIPIER D'ÉVACUATION



ATTRIBUTION FINALE

Attestation
de fin de formation

Remise d'un livret
« l'évacuation »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 50 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur incendie et des stagiaires.
Présentation de la formation,
des objectifs et des compétences.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- La réglementation de l'évacuation
- Les rôles du chef d'établissement

PROCÉDURE D'ÉVACUATION

- La décision d'évacuation
- Les différents types d'évacuation
- Conduite à tenir en cas d'incendie et d'évacuation

MISSIONS DES ÉQUIPES D'ÉVACUATION

- Les guides et serre-files
- Le responsable d'évacuation
- La prise en charge des personnes à mobilité réduite

LES ÉQUIPEMENTS

- Les moyens d'aide à l'évacuation (Alarme sonore, plan d'évacuation, signalisation, éclairage de sécurité...)

CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques
- Risques spécifiques de l'établissement
- Procédure interne de l'établissement

LES ZONES DE RASSEMBLEMENT

- Choix et localisation du point de rassemblement
- Conduite à tenir au point de rassemblement
- Zones de refuges
- Accueil des secours extérieurs

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 50 %

RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES CHEMINEMENTS

- Prise de conscience des difficultés de parcours, des points de rassemblement et des comportements à risques

RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION PAR LES APPRENANTS

- Évacuation des apprenants, à partir de la salle de formation selon les procédures internes
- Identification et utilisation des moyens à disposition et des circuits d'évacuation

+ Également possible en option

RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Évacuation de l'ensemble des occupants du bâtiment, selon les procédures internes

FORMATION GP

GESTES,
POSTURES
ET ERGONOMIE



OBJECTIFS

Permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.

COMPETENCES VISEES



- Maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Mettre en oeuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

1 jours soit 7 heures
* Modulable 3.5 heures soit 0,5 jour



INTERVENANTS

Formateur Gestes et Postures / PRAP formé à la pédagogie et habilité par l'INRS



EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM
La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices



NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 12 participants



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne étant amenée à manipuler des charges ou à effectuer des mouvements répétitifs dans le cadre de son emploi.



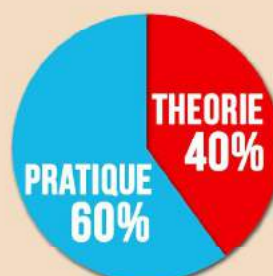
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Travail en sous groupe
- Mises en situations pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Caisses à poignées
- Cartons lestés...



FORMATION GP

GESTES,
POSTURES
ET ERGONOMIE



ATTRIBUTION FINALE

Attestation
de fin de formation

Remise d'un livret
« Manutention
& mal de dos »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

LES DOMMAGES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE À SA SANTÉ

- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants

PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

PRINCIPES ERGONOMIQUES DE BASE SUR POSTE DE TRAVAIL

- Étude du poste de travail
- La position assise
- La station debout

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

SOULEVER ET TRANSPORTER CORRECTEMENT DES CHARGES

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charge inertes

ÉTUDE DE CAS

- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain

FORMATION BS - BE MANOEUVRE HE MANOEUVRE HOV

OPÉRATIONS
D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
TRAVAUX SIMPLES



OBJECTIFS

Permettre au personnel effectuant des opérations d'ordre électrique simple (remplacement de prise, raccordement simple, changement d'ampoule, réarmement de disjoncteur...) de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510

COMPETENCES VISEES



- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)



PRE-REQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques



DUREE

2 jours soit 14 heures



INTERVENANTS

Formateur en Prévention des Risques Électriques et formé à la pédagogie

EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM

La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510



NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 à 12 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes ayant à réaliser de petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)



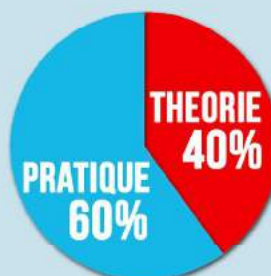
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail
- Mises en situation pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Kit équipements de protection individuel
- Panneau pédagogique...



FORMATION

BS - BE MANOEUVRE HE MANOEUVRE HOV

OPÉRATIONS
D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
TRAVAUX
SIMPLES



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin
de formation

En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit l'Avis d'Habilitation pour son collaborateur

Remise d'un livret
« Le risque électrique »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION



ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité / recyclage),
des objectifs et des compétences.

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions ● Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels ● La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct ● Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles ● Les principes de mise à la terre
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

LES OPÉRATIONS ÉLÉMENTAIRES

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données ● Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évaluation dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

LES MANOEUVRES D'EXPLOITATION

- Les manœuvres d'exploitation
- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les risques résiduels ● Les différents moyens d'intervention

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières ● La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique travaux simples, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES : 10h30 tous les 3 ans



Questionnaire FSE

à remplir complètement et très lisiblement
et à transmettre au FLES par mail fles.contact@gmail.com

NOM (en capitales) **PRÉNOM** (en capitales).....

Date de naissance (jour/mois/année) **Sexe** : homme femme

Ville de naissance..... **Code Postal**..... **Pays**.....

Adresse (n° et nom de rue).....

Code postal : **Commune** **Téléphone**.....

Quel est votre plus haut niveau d'études atteint ?

- Inférieur à l'école primaire Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP...
- Niveau baccalauréat Diplôme supérieur au baccalauréat

Vivez-vous seul(e) avec des enfants à charge ? Oui Non

Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? Oui Non

Êtes-vous allocataire de minima sociaux (RSA, ASS, AAH...) ? Oui Non

Vous participez à une action cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE). Le FSE est un instrument de l'Union Européenne pour promouvoir l'emploi, la formation professionnelle et l'inclusion sociale.

L'Union Européenne et la France se sont engagées à évaluer l'efficacité des actions financées par l'argent européen. Dans ce but, le règlement UE n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17.12.2013 rend obligatoire la collecte de certaines données sur la situation de chacune des personnes qui participent à une action. Les données recueillies par ce questionnaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à connaître l'évolution de votre situation personnelle entre le début et la fin de l'action et à évaluer l'utilisation de l'argent du Fonds Social Européen en France ; certains participants pourront être recontactés dans le cadre d'enquêtes plus approfondies.

Si vous voulez participer à l'action, vous avez l'obligation de fournir les données demandées. Nous vous prions de veiller à l'exactitude, à la précision et à la lisibilité de vos réponses. Nous vous remercions de votre coopération.

Responsable du traitement : Le Responsable du traitement des données collectées par ce questionnaire est la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), en tant qu'autorité de gestion des programmes opérationnels nationaux du Fonds Social Européen (FSE) de 2014 à 2020. Ministère du travail, DGEFP, Sous-direction Europe et International, 14 Avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP

Destinataires des données : Les destinataires de vos données sont les organismes chargés de la gestion du FSE en France ainsi que les autorités et services nationaux et européens chargés du contrôle de leur bonne utilisation. Au sein de ces organismes et services, les agents ayant accès à vos données sont ceux qui ont besoin d'y avoir accès pour accomplir les missions qui leur sont confiées.

Enregistrement et conservation des données : Les données recueillies vont être enregistrées dans le système d'information "Ma démarche FSE" par le FLES. Le FLES a l'obligation de détruire ce questionnaire papier dès que les données qu'il contient auront été saisies dans le système d'information "Ma démarche FSE". Les données enregistrées dans le système d'information "Ma démarche FSE" seront conservées jusqu'au 31.12.2033 conformément aux obligations de contrôle et de conservation des données imposées par les règlements européens.

Vos droits : Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant vos données. Pour l'exercer, contactez le Délégué à la Protection des Données protectiondesdonneesdgefp@emploi.gouv.fr. Si vous estimez, après avoir contacté le Délégué à la Protection des Données, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).